

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **84 (1958)**

Heft 22

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.
Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger . . Fr. 30.—
Sociétaires	» » 22.—	» . . » 27.—
Prix du numéro	» » 1.60	

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 87 75, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29
Lausanne

ANNONCES**Tarif des annonces:**

1/1 page	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Le nouveau pont de Drize, par Marcel Humbert, ingénieur S.I.A., professeur à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève.
Divers: Expositions..., par Marcel D. Mueller, architecte S.I.A., urbaniste D.I.U.P.

L'actualité aéronautique (XI).

Les Congrès: Programme d'activité de l'A.S.P.A., section de Genève. — Assemblée générale du G.E.P.

Bibliographie. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

LE NOUVEAU PONT DE DRIZE

par MARCEL HUMBERT, ingénieur S.I.A.,

Professeur à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève

Introduction

A quelque deux kilomètres de Carouge, la route cantonale n° 28, qui relie Genève à Annecy, franchit une tranquille petite rivière, la Drize.

Jusqu'au début des travaux faisant l'objet de la présente communication, cette traversée s'effectuait sur un ponceau en voûte, d'environ 6 m d'ouverture, prolongé sur chaque rive par une sorte de digue, délimitée par des murs de soutènement; la chaussée accusait, en cet endroit, un dangereux resserrement (fig. 1).

En 1949 déjà, le Département des travaux publics de la République et Canton de Genève me chargea, sur la base d'un tracé quelque peu amélioré de la route existante, d'une étude axée sur la conservation des maçonneries, sur leur remise en état et leur éventuel renforcement.

Deux projets furent établis en partant de ces données, en s'efforçant, par conséquent, de maintenir le caractère de l'ouvrage.

Par suite de l'état vétuste des constructions conservées, le coût de l'opération se révéla trop élevé eu égard au résultat obtenu.

En 1951, le Département des travaux publics, envisageant une modification plus sensible du tracé de la route, mieux en rapport avec les exigences de la circulation moderne, je fus chargé de reprendre le problème en cherchant toujours — par raison d'économie — à réutiliser autant que possible les constructions en place.

J'ai alors établi deux nouveaux projets:

le premier avec tablier en béton armé;

le deuxième avec tablier en béton précontraint.

En même temps j'ai entrepris le calcul du coût d'une construction entièrement neuve — infrastructure en béton armé et tablier composé de cinq travées d'éléments rectilignes préfabriqués, en béton précontraint — entraînant la démolition de l'ensemble, ponceau et murs de soutènement, et la reconstitution du pittoresque vallon de la Drize.

Cette dernière solution s'étant révélée moins coûteuse que les autres, malgré les démolitions et d'importants mouvements de terres, l'idée fut retenue par les autorités cantonales; celles-ci, de leur côté, poursuivirent encore l'étude du tracé de la route dans le sens d'une circulation routière toujours accrue.

En 1956, pendant l'intense période de gel du mois de